

Information pour les parents d'élèves

Le conseil municipal en date du 3 juin 2026 a sollicité officiellement le rattachement de l'école communale au syndicat intercommunal scolaire de Gerbéviller

L'Education Nationale nous ayant fait connaître officiellement le 18 mai 2026, la suppression d'un des deux postes d'enseignants à l'école communale Athanase Gandjacquot, dès la rentrée 2026.

Après avoir organisé dans un 1er temps, une réunion d'échange avec les parents, enseignantes, ATSEM, assistantes maternelles, DDEN, afin de connaître et réfléchir ensemble sur quelle orientation à prendre, et ceci dans l'intérêt de l'enfant.

Dans un 2^{ème} temps, une consultation a été réalisée auprès des parents avec trois questions posées :

- Pour une classe unique de la Maternelle au CE2
- Pour une classe unique de la Maternelle au CM2
- Pour un rapprochement total de l'école vers le SIS de Gerbéviller

Avec un résultat très partagé sur les orientations à prendre.

La suppression d'un poste d'enseignant engendre de garder une classe unique de la petite section de maternelle au CM2, ce choix ne permettra plus de garantir des conditions d'enseignement optimum pour les élèves.

La Municipalité a sollicité le SIS de Gerbéviller afin de pouvoir scolariser les 4 élèves en classe de CM (cycle 3) sur le syndicat afin de soulager le nombre de niveaux et d'élèves afin que la Commune puisse conserver son école avec une seule classe dans de bonnes conditions pédagogiques.

Le comité syndical du SIS en date du 26 mai, à l'unanimité, refuse d'accueillir uniquement les élèves du cycle 3 autrement que par une adhésion totale de la Commune au SIS et propose l'intégration totale de l'école de Fraimbois au SIS de Gerbéviller.

Le conseil municipal a acté le rattachement de son école au SIS de Gerbéviller pour la rentrée de septembre 2026, afin de garder une qualité et des conditions pédagogiques optimales pour les enfants.

Les postes d'enseignante et d'ATSEM seront transférés sur les classes du SIS de Gerbéviller

Nous remercions sincèrement Mme Anne DRIANT, directrice d'école durant 33 années sur Fraimbois et les ATSEM qui se sont fortement investies pour apporter une qualité d'enseignement aux enfants du village et qui étaient prêtes à poursuivre leurs efforts pour un bon apprentissage des élèves.

A noter que des bénévoles ont également donné de leur temps pour accompagner les enseignantes durant le temps scolaire, ainsi que le personnel communal qui s'est investi pour accueillir dès le matin et soir à la garderie et à la cantine, les enfants dans des locaux propres et accueillants.

En accord avec la Mairie de Moncel-les-Lunéville les parents qui souhaiteraient scolariser leur enfant à l'école sur cette Commune en auront la possibilité.

Pour les parents qui le souhaitent nous disposons en Mairie des dossiers de demande d'inscription pour l'école de la Mortagne à Gerbéviller, ainsi que les tarifs pour la cantine garderie les Moussaillons.

Pour toute inscription à la garderie périscolaire « les moussaillons » gérée par l'ADMR, vous pouvez les contacter au 03.83.71.30.67 ou par mail à admr.lesmoussaillons@fede54.admr.org

Le syndicat scolaire et les enseignants de Gerbéviller organisent le samedi 13 juin à 9 h 30 (rendez-vous est donné dans la cour de l'école) à l'intention des parents et leurs enfants, les enseignantes, élus et toutes personnes souhaitant visiter l'école et le périscolaire.

Le transport scolaire sera pris en charge et organisé par la Région Grand Est.

Nous avons demandé qu'un circuit spécifique pour les élèves de Frambois soit mis en place à destination de l'école de Gerbéviller. Le circuit sera organisé de telle façon que les enfants arrivent à l'école de Gerbéviller une dizaine de minutes avant le début des cours.

Vous devez faire la demande de la carte de transport scolaire, à partir du 8 juin sur le site :

<https://www.fluo.eu/fr/part6/transport-scolaire/121> La carte est entièrement gratuite.

Les horaires du départ et du retour du bus vous seront communiqués ultérieurement et affichés dans l'abri bus.

Le conseil municipal a pris cette décision pour une bonne scolarisation et l'avenir des élèves.

En souhaitant que cette décision soit comprise et partagée par tous et nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Au nom de l'équipe municipale, recevez Mesdames et Messieurs nos cordiales salutations.

Le Maire,
François GENAY

